

Burundi/élections : les acteurs politiques invités à mieux encadrer leurs militants

@rib News, 02/02/2015 - Source Xinhua - A l'approche des élections générales, qui devront commencer au mois de mai, le président de l'Assemblée nationale burundaise, Pie Ntavyohanyuma, a demandé lundi aux acteurs politiques de mieux encadrer leurs militants. "L'Assemblée nationale exhorte avec insistance tous les acteurs politiques à encadrer leurs militants afin que les actions de ces derniers soient menées dans le strict respect de la loi, dans la tolérance et dans le respect mutuel. Cela doit être pour chacun une exigence, un devoir citoyen", a souligné Pie Ntavyohanyuma, lors de l'ouverture de la session ordinaire de février de l'Assemblée nationale.

Il a indiqué que l'Assemblée nationale soutient les efforts de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et qu'il l'encourage à poursuivre ses activités dans la transparence et le dialogue afin que les résultats électoraux de 2015 puissent être crédibles et ouvrir de bonnes perspectives au pays. Il a réitéré son soutien au gouvernement dans tous les efforts qu'il fournit pour maintenir un climat de paix, de sécurité et d'unité nationale et pour faire obstacle à toute menace à la stabilité du pays. Pie Ntavyohanyuma a saisi l'opportunité pour saluer l'action des parlementaires au processus électoral qui ne ménagent aucun effort pour appuyer le gouvernement et la CENI et a exprimé sa sincère reconnaissance aux amis du Burundi pour leur contribution matérielle et financière au processus en cours. "Nous les invitons à poursuivre leurs efforts afin que le processus dans lequel nous sommes engagés dans notre pays puisse se poursuivre dans de bonnes conditions, dans la paix et la sécurité pour tous", a-t-il poursuivi. Les Burundais se sont engagés dans un processus électoral qui les conduira aux élections communales et législatives le 26 mai 2015, aux élections présidentielles le 26 juin (et s'il advenait qu'il y ait deuxième tour de la présidentielle, le 27 juillet), aux sénatoriales le 24 août et aux collinaires et élections des comités de quartiers dans les villes au mois de septembre 2015.